

**INAMA NKURU Y'ABASHINGANTAHE
CONSEIL NATIONAL DES BASHINGANTAHE
SECRETARIAT GENERAL**

RENFORCER LES ACQUIS DE PAIX

DECLARATION N° 12, du 23 janvier 2004

(Traduction à partir du KIRUNDI)

Au cours de sa sixième session du 23//2004, le Conseil National des Bashingantahe a analysé la situation du pays, en matière d'administration, de gouvernance, de vie sociale et de développement. Venus de toutes les Provinces du Pays, avec une présence remarquable des femmes/Bapfasoni nouvellement élues, ils ont échangé sur le sujet et publié la présente déclaration :

I. A propos de la gouvernance

1. Le Conseil National des Bashingantahe apprécie hautement l'état actuel des pourparlers en vue du retour à la paix. Il encourage le Président de la République et le Gouvernement à aller toujours de l'avant dans la mise en application des Accords d'Arusha. Il recommande à l'Etat de se préoccuper davantage de l'éducation aux valeurs démocratiques, au comportement responsable du citoyen et au culte de la justice.

II. A propos de la vie sociale

2. Le Conseil National des Bashingantahe s'engage, une fois de plus, à appuyer les efforts de l'Etat en ce qui concerne le processus de rapatriement des réfugiés *et de* réinstallation des déplacés. Il s'agit d'un processus délicat qui exige vérité, justice et intégrité morale des acteurs. Les Bashingantahe connaissent les familles qui se rapatrient et se réinstallent. C'est pourquoi ils devront apporter leur contribution pour la réussite du processus. A cause de la surpopulation, certaines familles manqueront de structures d'accueil. Les Bashingantahe et les Bapfasoni apporteront leur concours au travail de l'Etat dans la recherche des terrains disponibles.

III. A propos de l'éducation

3. En cette période, la question de l'éducation est cruciale. Les conséquences des grèves lancinantes des enseignants sont néfastes pour la vie du pays. Il en est de même de la crise de l'Ecole Normale Supérieure. A propos de la grève des enseignants, le Conseil National des Bashingantahe demande à l'Etat de fournir le maximum d'efforts pour résoudre une telle question. Aux enseignants, il demande de penser au sort de leurs frères et soeurs et aux préoccupations des parents ; et de continuer les négociations avec l'Etat tout en s'occupant de

l'enseignement. Le Conseil National des Bashingantahe offrira sa médiation en cas de nécessité.

4. Aux étudiants de l'Ecole Normale Supérieure, le Conseil National des Bashingantahe demande de se faire inscrire de nouveau; et qu'ils poursuivent leurs études pour que leur problème trouve solution en passant par un dialogue serein. Le cas échéant, qu'on recoure aux instances judiciaires habilitées.
5. Les Bashingantahe et les Bapfasoni demandent à l'Etat, aux parents aux éducateurs, aux syndicats et aux autres acteurs du champ de l'éducation d'organiser les Etats Généraux de l'Education en vue de réformer totalement le système éducatif burundais. Sans une éducation valable, pas de société humaine, pas de développement durable.

IV. A propos de la justice

6. Le Conseil National des Bashingantahe demande à l'Etat de soutenir et de faire respecter la justice gracieuse de proximité parce qu'elle est le socle de l'harmonie communautaire et de la réconciliation au Burundi. Nous rappelons à l'Etat notre souhait de voir l'Institution des Bashingantahe figurer dans la Constitution en cours d'élaboration.
7. Nous demandons avec insistance à tous les gestionnaires de l'Etat de renoncer à la corruption. Même en cas de pauvreté extrême, cette pratique reste synonyme de trahison.
8. Nous remercions l'Etat pour toutes les dispositions déjà prises en vue de rapprocher les procédures aux justiciables, en donnant aux tribunaux de Grande Instance les pouvoirs des Chambres Criminelles. Nous récusons toute tendance à la « vindicte populaire», observée ici et là dans le pays. Nous devons évoluer absolument vers un Etat de Droit.

V. A propos des partis politiques et du processus électoral

9. Les Bashingantahe et les Bapfasoni soutiennent fermement la démocratie basée sur le multipartisme. Ils demandent néanmoins aux partisans d'éviter toute compétition qui crée des fossés entre Burundais. Ils affirment que le système de gouvernement issu des élections démocratiques est très nécessaire. Il faut seulement s'atteler à bien préparer les élections. Entre autres la Commission Electorale Indépendante devrait être la plus indépendante possible. Le Conseil National des Bashingantarie demande qu'elle inclue un certain nombre de Bashingantahe et de Bapfasoni, à tous les échelons.

VI. A propos du pardon collectif

10. En cette période, des crimes odieux sont commis au grand jour dans le pays pendant que le système judiciaire connaît des problèmes. Dans cette situation, le pardon collectif est un non-sens qui ajouterait le drame au drame. Nous demandons encore une fois qu'une enquête neutre sur les crimes commis se mette vite sur pied et que les présumés coupables soient traduits en justice. Ils

pourront ainsi demander pardon après l'identification des offenses. En ce sens également la Commission « Vérité et Réconciliation » en préparation, devra être pilotée par des personnes intègres parmi lesquelles devraient figurer les Bashingantahe et les Bapfasoni.

VII. A propos du Médiateur d'Etat (ombudsman)

11. A propos de l'Ombudsman, les Bashingantahe et les Bapfasoni font remarquer qu'il s'agit d'une institution correspondant à l'Institution des Bashingantahe ; et que ceux-ci peuvent faire beaucoup dans ce domaine.

VIII. A propos de l'arrêt de la guerre

12. Nous demandons au Mouvement FNL-PALIPEHUTU de Rwasagathon de rentrer le glaive dans le fourreau et chercher la voie du dialogue à engager avec le Gouvernement du Burundi.

IX. Recommandation finale

13. En terminant, le Conseil National des Bashingantahe demande aux artisans de la propagande liée au préservatif en vue de la lutte contre le VIH/SIDA, de faire même temps attention à la protection des bonnes moeurs chez les jeunes. Il y a des illustrations qui incitent au vagabondage sexuel. A ce propos, le Conseil National des Bashingantahe fait allusion aux croquis publiés dans le Renouveau n° 6146 du 21 janvier 2004.

Fait à Bujumbura, le 23 Janvier 2004

Pour le Conseil National des Bashingantahe

Zénon MANIRAKIZA

Vice- Président du Conseil National
des Bashingantahe

Adrien NTABONA

Président du Conseil
National des Bashingantahe

